



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 octobre 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 5 octobre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 octobre 2005

**Acquisition terrain et convention pour travaux sur Domaine Public
- propriété DAGES - rue Léon Bourgeois**

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Jean-Louis EPPLIN.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 octobre 2005

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Dans le but d'une urbanisation future, la Ville de NIORT a classé en zone NAh2 un ensemble de jardins situés à l'arrière des propriétés sises entre l'avenue de NANTES, la rue Léon Bourgeois et la route de Coulonges. Or, M et Mme DAGES, à l'occasion d'une opération de construction sur leur propriété sise à l'angle de la route de Coulonges et de la rue Léon Bourgeois ont proposé de céder à la Ville de NIORT la parcelle de terrain cadastrée section AW n° 704, d'une contenance de 255 m², ce qui offre une possibilité de desserte intéressante pour ce cœur d'îlot.

Cette acquisition aurait lieu moyennant le prix de 3 500 €, conforme à l'avis du service du Domaine.

Par ailleurs, le projet de construction de M. et Mme DAGES, sur la parcelle cadastrée section AW n° 703, qui sera également desservie par la rue Léon Bourgeois, nécessite des travaux sur le Domaine Public pour créer un accès à ladite parcelle : arrachage d'arbustes, dévoiement de l'arrosage, terrassements, abaissement des bordures et revêtement en enrobé d'une allée d'une largeur de 3 mètres.

Ces travaux seront réalisés en régie par la Ville de NIORT dans le cadre d'une convention passée avec M. et Mme DAGES, ces derniers prenant l'engagement d'en rembourser le coût à la Commune pour un montant maximum de 4320 €.

La Ville de NIORT prendra à sa charge la démolition du mur de clôture lui appartenant sur la largeur totale de la parcelle n° 704.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition ci-dessus mentionnée et qui a fait l'objet d'une promesse de vente.

- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir relatif à la parcelle cadastrée section AW N° 704.

- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention concernant les travaux réalisés rue Léon Bourgeois. La recette sera affectée à l'imputation 70 8241 70878.

Tous les frais relatifs à cette acquisition seront supportés par la Ville de NIORT et imputés au chapitre 21-8241-2111 du Budget Principal.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	5

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'adjoint au Maire

Gérard NEBAS